



Assemblée générale

Distr. limitée
13 janvier 2015
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité juridique
Cinquante-quatrième session
Vienne, 13-24 avril 2015

Ordre du jour provisoire annoté

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration du Président.
3. Débat général.
4. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial.
5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.
6. Questions relatives:
 - a) À la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique;
 - b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.
7. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
8. Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial.
9. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
10. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique.
11. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique.

V.15-00250 (F)



Merci de recycler 

12. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
13. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session du Sous-Comité juridique.

Annotations*

4. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant des informations sur les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial (A/AC.105/C.2/106).

5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Au paragraphe 4 de sa résolution 69/85, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-quatrième session, devrait convoquer de nouveau le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace.

Comme le Groupe de travail en est convenu à la cinquante-troisième session du Sous-Comité, les réponses reçues par le Secrétariat aux questions figurant dans le questionnaire établi par le Président du Groupe de travail seront disponibles dans un document de séance. Un aperçu actualisé des réponses au questionnaire, ainsi qu'une synthèse des vues présentées par écrit et soulevées dans les discussions au cours de cette session, sera également disponible dans un document de séance (A/AC.105/1067, annexe I, par. 10 et 16).

À sa cinquante-troisième session, le Sous-Comité est convenu qu'à sa cinquante-quatrième session, il examinerait la nécessité de proroger le mandat du Groupe de travail au-delà de cette session (A/AC.105/1067, par. 200).

6. Questions relatives:

- a) **À la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique**
- b) **Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications**

Au paragraphe 4 de sa résolution 69/85, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-quatrième session, devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur les questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique.

À sa trente-neuvième session, en 2000, le Sous-Comité est convenu que le Groupe de travail n'examinerait que les questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/738, par. 108).

* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant les réponses reçues des États Membres aux questions concernant la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/889/Add.15) et d'une note du Secrétariat contenant les réponses des États Membres et des observateurs permanents auprès du Comité aux questions concernant les vols suborbitaux effectués aux fins de missions scientifiques et/ou du transport d'êtres humains (A/AC.105/1039/Add.4).

7. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Le Sous-Comité sera saisi d'un document d'information élaboré par le Secrétariat, en consultation avec l'Union internationale des télécommunications, sur les questions liées à l'immatriculation, l'autorisation, la réduction des débris et la gestion des fréquences des petits et très petits satellites. Ce document a été établi conformément à la demande que le Sous-Comité a formulée à sa cinquante-troisième session (A/AC.105/1067, par. 98).

8. Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport sur l'atelier ONU/Chine/Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique sur le droit spatial, qui s'est tenu à Beijing du 17 au 20 novembre 2014 (A/AC.105/1089).

9. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace

À sa cinquante-septième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que le point sur l'examen et la révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace devrait être considéré comme un point/thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-quatrième session (A/69/20, par. 283).

10. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique

À sa cinquante-septième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu qu'il faudrait considérer le point concernant l'échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique, comme un thème de discussion distinct de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-quatrième session (A/69/20, par. 283).

11. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique

À sa cinquante-septième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu d'inscrire le point concernant l'échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique comme thème de discussion distinct

de l'ordre du jour du Sous-Comité juridique à sa cinquante-quatrième session (A/69/20, par. 283).

12. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Au paragraphe 4 de sa résolution 69/85, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-quatrième session, devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur les mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. En 2015, le Groupe de travail poursuivra ses travaux selon le plan de travail établi pour cette question (A/AC.105/1003, par. 179).

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant les réponses que le celui-ci aura reçues des États membres et des observateurs permanents auprès du Comité sur l'examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/C.2/107).

13. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-cinquième session du Sous-Comité juridique

À sa cinquante-quatrième session, le Sous-Comité juridique proposera au Comité un projet d'ordre du jour provisoire pour sa cinquante-cinquième session.

Colloque

À sa cinquante-troisième session, le Sous-Comité est convenu que l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial devraient à nouveau être invités à organiser un colloque, qui se tiendrait lors de sa cinquante-quatrième session (A/AC.105/1067, par. 201). Un colloque sur le thème de la gestion du trafic spatial se tiendra dans l'après-midi du 13 avril 2015.

Questions d'organisation

À sa cinquante-quatrième session, le Comité a fait siennes les recommandations formulées par le Sous-Comité juridique à sa cinquantième session (A/AC.105/990, par. 194 et 196 à 198) et par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-huitième session (A/AC.105/987, par. 216 à 220) concernant l'amélioration et l'optimisation des méthodes de travail de ces organes subsidiaires (A/66/20, par. 298).

Évaluation de l'utilisation des enregistrements numériques

À sa cinquante-troisième session, en 2010, le Comité a prié le Secrétariat de lui présenter en 2011, ainsi qu'au Sous-Comité juridique, une proposition concernant l'éventuel abandon des transcriptions non éditées (A/AC.105/C.2/L.282, par. 3). Comme suite à cette demande, le Secrétariat a recommandé que la pratique des transcriptions non éditées soit interrompue à compter de la cinquante et unième session du Sous-Comité, en 2012, et qu'en 2015, le Sous-Comité à sa cinquante-quatrième session et le Comité à sa cinquante-huitième session fassent le point de l'utilisation des enregistrements numériques (A/AC.105/C.2/L.282, par. 6 a) à d)).

Annexe

Organisation des travaux

1. Le calendrier des travaux du Sous-Comité a été fixé de manière à offrir aux groupes de travail qui seront convoqués de nouveau au titre des points 5, 6 a) et 12 le maximum de temps disponible.
2. Le nombre de déclarations susceptibles d'être faites à chaque séance au titre du point 3, intitulé "Débat général", peut, au besoin, être limité afin de dégager suffisamment de temps pour que les autres points de l'ordre du jour puissent être examinés comme prévu. En règle générale, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes, comme en a convenu le Comité à sa cinquante-quatrième session, en 2011 (A/66/20, par. 298 b)).
3. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux. Ce calendrier indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen de tout point pourra être avancé, prolongé ou reporté en fonction des besoins du Sous-Comité et des contraintes d'organisation qui pourraient apparaître au cours de la session.

Calendrier indicatif des travaux*

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Semaine du 13 au 17 avril 2015		
Lundi 13 avril	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Déclaration du Président Point 3. Débat général	Colloque organisé par l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial sur le thème de la gestion du trafic spatial
Mardi 14 avril	Point 3. Débat général Point 4. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial Point 5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^a Présentations techniques	Point 3. Débat général Point 4. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial Point 5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^a Présentations techniques

* À sa trente-huitième session, en 1995, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu qu'il devrait être mis fin à la pratique consistant à affecter des séances déterminées d'une session à l'examen de points particuliers de l'ordre du jour et que, pour faciliter aux États membres l'organisation de leur programme, un calendrier provisoire des travaux continuerait de leur être fourni, sous réserve, cependant, du temps effectivement nécessaire pour l'examen de chaque point inscrit à l'ordre du jour (A/50/20, par. 169 b)).

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi 15 avril	Point 3. Débat général Point 4. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial Point 5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^a Présentations techniques	Point 3. Débat général Point 5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ^a Point 6 a). Définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique ^b Point 6 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Présentations techniques
Jeudi 16 avril	Point 3. Débat général Point 6 a). Définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique ^b Point 6 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 7. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Présentations techniques	Point 3. Débat général Point 6 a). Définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique ^b Point 6 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 7. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Présentations techniques
Vendredi 17 avril	Point 3. Débat général Point 6 a). Définition et délimitation de l'espace extra-atmosphérique ^b Point 6 b). Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires Point 7. Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Présentations techniques	Point 3. Débat général Point 12. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ^c Point 13. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité Présentations techniques
Semaine du 20 au 24 avril 2015		
Lundi 20 avril	Point 3. Débat général Point 11. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique Point 12. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ^c Présentations techniques	Point 10. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique Point 11. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique Point 12. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ^c Présentations techniques

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mardi 21 avril	Point 10. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique Point 11. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique Point 12. Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ^c Présentations techniques	Point 8. Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial Point 9. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Point 10. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique Présentations techniques
Mercredi 22 avril	Point 8. Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial Point 9. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Point 13. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité Présentations techniques	Point 8. Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial Point 9. Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace Point 13. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité Présentations techniques
Jeudi 23 avril	Point 13. Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour pour examen par le Sous-Comité Adoption du rapport du Groupe de travail chargé du point 5 de l'ordre du jour ^a Adoption du rapport du Groupe de travail chargé du point 6 a) de l'ordre du jour ^b Présentations techniques	Adoption du rapport du Groupe de travail chargé du point 12 de l'ordre du jour ^c Adoption du rapport du Sous-Comité juridique Présentations techniques
Vendredi 24 avril	Adoption du rapport du Sous-Comité juridique	Adoption du rapport du Sous-Comité juridique

^a Le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 4 de la résolution 69/85 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 5. Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 5 le jeudi 23 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^b Le Groupe de travail sur la définition et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique, qui sera convoqué de nouveau conformément aux dispositions du paragraphe 4 de la résolution 69/85 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 6 a). Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 6 a) le jeudi 23 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^c Le Groupe de travail sur les mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui sera convoqué conformément aux dispositions du paragraphe 4 de la résolution 69/85 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 12. Le Sous-Comité juridique reprendra l'examen du point 12 le jeudi 23 avril en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.